

Grenoble, le 11 août 2025

Communiqué de Presse : Des Transports en Commun Attractifs : Les usagers souhaitent offre, fréquence, fiabilité, rapidité, amplitude horaire, confort et simplicité tarifaire !

Le sujet de la gratuité pour l'utilisateur des Transports en Commun refait parler de lui sur la région grenobloise.

Depuis toujours, l'ADTC - Se déplacer autrement y est opposée car la gratuité priverait le transport public de financements indispensables à son développement et souhaite réaffirmer ses priorités pour une offre de transport public toujours plus attractive.

Que faut-il pour faire passer le pas ?

- **Développer l'offre tramway, qui est le moyen de transport le plus attractif et le plus apprécié des usagers.** Les études de prolongement des lignes A, D et E de tramway, menées actuellement par le SMMAG, doivent aboutir à la réalisation de ces extensions du réseau tram.

La gratuité pour l'utilisateur, chiffrée en 2019 à 60 M€/an, rendrait impossibles ces extensions pourtant indispensables.

- **Amplitude horaire :** des bus devant chez moi mais à quoi cela sert-il s'ils ne circulent pas le soir à l'heure où je rentre du travail ? une amplitude horaire de 5h à 22h minimum et jusqu'à minuit sur les TER, les lignes de tramway et de bus Chrono.

A quoi sert la gratuité s'il n'y a aucune offre de transport public pour certains, comme par exemple le dimanche pour les habitants du Versoud, Villard-Bonnot, Froges et Le Champ Près Froges ou de l'agglomération de Voiron - Coublevie et aucun TER périurbain partant de Grenoble après 20h30 ?

- **Simplicité tarifaire :** sur la région grenobloise, avec la création de M Réso par le SMMAG en septembre 2024, il y a eu une simplification importante de la tarification. Mais le TER a été oublié dans cette réforme, impossible par exemple d'aller à Brignoud avec un titre de transport M Réso (seuls les parcours dans la métropole sont possibles)

Comment avec la gratuité, financer cette simplification de façon à rendre plus faciles les déplacements, c'est à dire les rendre plus attractifs pour réduire la dépendance à la voiture bien trop présente sur ces territoires moins denses.

Rendre gratuits les transports publics, c'est se priver de financement pour développer les transports publics avec comme résultat une offre insuffisante qui :

- empêche les plus démunis de se déplacer facilement (le comble c'est gratuit mais l'offre est insuffisante) et
- maintient une offre qui ne répond pas à tous les besoins pour être attractive vis à vis de la voiture, bien trop présente et envahissante dans notre métropole.

Ce n'est pas la "gratuité pour tous" qui doit être proposée mais la tarification solidaire qui doit permettre à chacune et à chacun d'accéder au droit à se déplacer.

Il ne faut pas se tromper de combat, c'est le développement des transports publics, avec la marche à pied et le vélo, qui est l'avenir, pas le maintien d'un réseau sous dimensionné et stagnant faute de financement.

Pour l'ADTC - se déplacer autrement, c'est l'ensemble de ces priorités qui doit être développé pour donner à toutes et tous une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle pour chacun de ses déplacements.

Contact Presse : Emmanuel Colin de Verdière, Président ADTC et François Lemaire, Administrateur ADTC